

**BATTERIES DE DEMARRAGE AU PLOMB SANS ENTRETIEN
HORS SELECTION PRIORITAIRE**

Page 1/2

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

Les batteries dont les numéros figurent dans le présent document sont conformes à la norme C75 2520.
Elles ne doivent cependant être adoptées pour de nouvelles études qu'en cas **d'impossibilité** d'utiliser les numéros prioritaires donnés par cette norme.

GAMME N° 1

Type	Désignation	Capacité	NUMERO	
			sans talon	avec talon
L5	450	90		79 05 525 477

GAMME N° 2 (Allégée)

Type	Désignation	Capacité	NUMERO	
			sans talon	avec talon

1. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

1.1. HISTORIQUE

1.1.1. CREATION

- OR: 01/02/1982 - CREATION DE LA NORME.

1.1.2. OBJET DE LA MODIFICATION

- C: 05/08/1996 - REPRISE SOUS IDEM.
- D: 10/11/1997 - CORRECTION DE LA REPRISE SOUS IDEM.

1.2. DOCUMENTS CITES

1.2.1. DOCUMENTS PSA

1.2.1.1. Normes C752520.

1.2.1.2. Autres

1.2.2. DOCUMENTS EXTERIEURS

1.3. EQUIVALENT A :

1.4. CONFORME A :

1.5. MOTS CLEFS

BATTERIES, DEMARRAGE, ENTRETIEN, PLOMB